



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73603

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, commission des affaires sociales. Les auteurs de ce rapport préconisent de « donner au ministère de la santé les moyens d'assumer ses responsabilités, dans le cadre d'une démarche partenariale et contractuelle avec les autres acteurs de la lutte contre le cancer ». Pour être efficace, la réaffirmation de la responsabilité de la direction générale de la santé (DGS) pour la définition et la mise en oeuvre d'une politique nationale de lutte contre le cancer, devra toutefois : a) s'accompagner de la « remise à niveau » des moyens de la DGS. Un effort a déjà été engagé, au cours de ces dernières années, en ce qui concerne l'administration centrale ; b) s'inscrire dans le cadre d'une démarche partenariale et contractuelle avec les autres acteurs, indispensables, de la lutte contre le cancer ; c) surmonter le « cloisonnement » actuel des financements. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73603

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 février 2002, page 1063